



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 17.01.2023

Numéro de publication: HR02-1005654482

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation MSL Immobilier Sàrl, Lausanne, nouveau FULL Immobilier SA

FULL Immobilier SA
Rue du Simplon 37
1006 Lausanne

Jusqu'ici
MSL Immobilier Sàrl
Rue du Valentin 1
1004 Lausanne

MSL Immobilier Sàrl, à Lausanne, CHE-450.469.938 (FOSC du 15.02.2021, p. 0/1005101246). Nouvelle adresse: Rue du Simplon 37, 1006 Lausanne. Statuts modifiés le 16.12.2022. Augmentation du capital social par compensation de créances de CHF 140'000; en contrepartie de ces créances, il est remis 140 parts de CHF 1'000. Nouveau capital social: CHF 160'000, divisé en 160 parts sociales de CHF 1'000, dont Bouclier Nicolas est titulaire. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 16.12.2022 et bilan au 30.06.2022, présentant des actifs de CHF 349'488.35 et aucun passif envers les tiers, soit un actif net de CHF 349'488.35, contre attribution à l'associé de 1'600 actions de CHF 100. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouveaux statuts du 18.03.2022. Nouvelle raison de commerce: FULL Immobilier SA. Nouveau but: la société a pour but: courtage et estimation de biens dans le domaine de l'immobilier; exploitation de tous établissements privés ou publics, tels que cafés, restaurants, bars, service de traiteur, vente d'aliments et de boissons à l'emporter, exploitation de buvettes et autres établissements similaires. La société peut aussi fonctionner comme entreprise générale dans le secteur du bâtiment, être active dans l'import/export et le commerce en général, location de locaux divers. La société peut exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle en rapport direct ou indirect avec son but; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct avec son but ou propre à le développer; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers si cela favorise ses intérêts. La clause statutaire relative à l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption est abrogée. Capital-actions entièrement libéré: CHF 160'000, divisé en 1'600 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon

statuts. Les statuts ne prévoient plus de clause particulière relative aux communications aux associés. Bouclier Nicolas, qui n'est plus associé-gérant, est nommé administrateur.

Registre journalier no 817 du 12.01.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 31, Date: 15.02.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud